



Projet d'Action Départemental 2020/2021

Préambule :

Le projet d'action départemental (PAD) est un dispositif d'aide destiné à stimuler, recenser et soutenir les initiatives autour du rugby destiné aux élèves de l'enseignement primaire public. Concernant la FFR, cette action est dorénavant constitutive du plan **Ecol'Ovale**, adopté par le comité directeur de cette dernière, le 28 juin 2018 et confirmé par convention signée en date du 9 Novembre 2019.

L'axe de travail proposé par le groupe national affaires scolaires de la FFR cette année concerne **les actions de formation à destination des enseignants et du personnel susceptible d'intervenir auprès des élèves**. Pour cela un comité de pilotage mixte départemental regroupant des représentants de l'USEP et de la FFR sera chargé de concevoir et de mettre en œuvre des formations en lien avec la réalisation de la politique sportive du territoire concerné.

Le comité de pilotage départemental est chargé de les concevoir et de les mettre en œuvre en lien avec la réalisation de la politique sportive du territoire concerné.

Dans cette intention le groupe de pilotage national :

- Encourage les structures départementales FFR et USEP à se rapprocher pour agir en partenariat et initier un ou plusieurs stages sur leur territoire.
- Préconise pour agir en direction du public en cycle 3 de prendre appui sur le rugby à V pour former les personnels volontaires. Cette version de notre activité semble plus propice au dépassement des appréhensions initiales des uns et des autres. Elle est aussi plus simple à mettre en œuvre pour des intervenants néophytes.

Les 2 fiches jointes vous permettront de faire état de vos projets pour la première, de rendre compte du résultat de vos actions pour l'autre. L'instruction des 2 documents et leur retour dans les délais constituent les 2 volets d'une démarche incontournable pour bénéficier de l'aide affectée au PAD 2020/2021.

Le groupe national affaires scolaires de la FFR a choisi cette année encore de continuer à recenser les actions des départements au sein desquels la démarche partenariale se serait avérée insatisfaisante. Dans cette hypothèse, après étude des dossiers au cas par cas, les comités concernés pourraient être potentiellement aidés.

Des sacs de matériel d'initiation seront attribués au comité départemental en fonction de la recevabilité du plan d'action 2020/2021.

La fiche « Bilan » jointe signée dans les délais, devra parvenir aux 2 fédérations. Elle devra aussi être accompagnée de la liste des stagiaires (documents joints) ainsi que des photocopies des factures, acquittées, relatives aux frais engagés pour l'organisation logistique des stages.

Christian DULLIN
Secrétaire général de la FFR

Véronique MOREIRA
Présidente de l'USEP



Projet d'action départemental 2020/2021 : PROTOCOLE D'ACCOMPAGNEMENT

Mise en place du projet :

Les structures FFR et USEP départementales élaborent un projet et recensent les actions s'inscrivant dans le cadre des priorités nationales.

Elles renseignent la fiche « projet d'actions départementales » qui doit être signée.

La fiche « projet » doit être retournée **avant le 15 Novembre 2020**

- Par le CD USEP à l'USEP nationale.
- Par le CD FFR au Président de la Ligue Régionale de Rugby

Après validation du projet et signature, le Président de la Ligue le transmettra **avant le 15 Décembre 2020**

- au **réfèrent rugby scolaire FFR de secteur** (liste jointe)
- à la direction sportive de la FFR (rugbyscolaire@ffr.fr)

Validation:

Les mêmes interlocuteurs départementaux dresseront, le bilan des actions effectuées dans les territoires à l'aide de la fiche jointe et assureront sa transmission selon les mêmes modalités que pour la fiche « projet » **avant le 10 mai 2021** au Président de la Ligue de Rugby (articles de presse et documents descriptifs seront appréciés).

Après signature, accompagné de la convention et du partenariat éducatif, le Président de la Ligue Régionale de Rugby adressera ce projet **avant le 20 mai 2021** au réfèrent rugby scolaire FFR de secteur (liste jointe) et à rugbyscolaire@ffr.fr

Si à cette date vos actions ne se sont pas encore déroulées ou sont en cours, inscrivez la mention :

Action à venir le (date) et retournez votre fiche dans les délais, vous transmettez ultérieurement un dossier attestant de son déroulement.

Attribution matérielle :

Le « groupe national affaires scolaires » de la FFR se réunira **début juin** pour statuer sur les attributions, au regard des fiches « projet » et « bilan » qui lui seront parvenues.

Les responsables départementaux et les référents scolaires territoriaux veilleront à la bonne affectation du matériel alloué par la FFR

Conditions d'attribution des aides.

Joindre :

- Les lieux et dates précis des stages de formation aux fiches projet
- Les feuilles d'émargement des stages aux fiches bilan
- **Le compte rendu de la remise officielle des kits de la saison précédente (photos, articles de presse...)**

PROJETS 2020 – 2021

Département :	Académie :	Ligue FFR :
Formation continue d'enseignants		
Stages de Formation de professeurs des écoles	Dates	Lieux
La ou les actions de formations ci-dessus donneront lieu à :		
Une pratique EPS en classe		
Des rencontres amicales interclasses ou inter-écoles		
Un partenariat CD FFR – CD USEP par l'intervention du cadre technique FFR		

*Joindre obligatoirement les dates et lieux

Fait à le

Cachet et signature du Comité Départemental FFR	Cachet et signature du Comité Départemental USEP	Cachet et signature de la Ligue régionale FFR
Nom :	Nom :	Nom
Prénom :	Prénom :	Prénom
Signature :	Signature :	Signature :

Fiches PROJET à renvoyer, accompagné des pièces à joindre avant le 15 Novembre 2020 :

- Pour les CD USEP : au délégué départemental USEP

- Pour les CD FFR : Par courriel au Président de la ligue régionale de rugby qui est chargé de valider et signer.

Après signature, le Président de la Ligue Régionale de Rugby adressera ce projet (accompagné des pièces à joindre)

par courriel avant le 15 Décembre 2020 au référent rugby scolaire FFR de secteur (liste jointe) et à la FFR :

rugbyscolaire@ffr.fr



PARTENARIAT ÉDUCATIF FFR – USEP



BILAN Plan d'Action Départemental 2020 / 2021

COMPLÉTER LA LISTE D'EMARGEMENT CI-JOINTE LE JOUR DE L'ACTION

Département :	Académie :	Ligue FFR :	
Formation continue d'enseignants			
Stages de Formation de professeurs des écoles	Dates	Lieux	Nb d'enseignants
La ou les actions de formations ci-dessus ont donné lieu à :			
Une pratique EPS en classe			
Des rencontres amicales interclasses ou inter-écoles			
Un partenariat CD FFR – CD USEP l'intervention du cadre technique FFR			
Une remise officielle des kits (joindre obligatoirement tout article de presse, photo...)			

*Joindre obligatoirement les feuilles d'émargement

Fait à le.....

Cachet et signature du Comité Départemental FFR	Cachet et signature du Comité Départemental USEP	Cachet et signature de la Ligue régionale FFR
Nom :	Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Signature :	Signature :	Signature :

Fiches BILAN à renvoyer accompagné des pièces à joindre avant le 10 mai 2021 :

- Pour les CD USEP : au délégué départemental USEP

- Pour les CD FFR : Par courriel au Président de la ligue régionale de rugby pour validation et signature

Après signature, accompagné des pièces à joindre, le Président de la Ligue Régionale de Rugby adressera ce bilan par courriel avant le 20 mai 2021 au référent rugby scolaire FFR de secteur (liste jointe) et à la FFR : rugbyscolaire@ffr.fr

